



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 septembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 13

Votants : 15

5.7.8 Intercommunalité : autres

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain SCHERER, Maire.

Présents : M. SCHERER Sylvain, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. CHAIGNEAU Jacques, Mme BOUSSEAU Marie-Line, M. PEZET Thierry, Mme SERENNE Valérie, M. SCHERER Alban, Mme DOUSSET Noelle, M. MORANTIN Michel, M. LHERMITE Denis, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, Mme De FOUCHER de CAREIL Bérangère, M. DOUSSET David,

Étaient absents représentés : Mme Morgan MAY représentée par Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. AVRIL Fabrice représenté par M. SCHERER Sylvain.

Étaient absents : Mme LERAULT Marylène, Mme LEFEVRE Yolande, Mme MORVAN Isabelle, M. DOUSSET Guillaume, M. FOUCHER Alexis,

A été désigné secrétaire de séance : M. D. DOUSSET

23-2025

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2024 DE LA CCSE

VU l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que le Président de la Communauté de Communes adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

CONSIDERANT le rapport de la Communauté de Communes du Sud Estuaire en annexe de la présente délibération présenté par Mme Laure BOUCHEREAU, Directrice Générale des Services,

Le Conseil municipal :

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.



Le Maire,

Sylvain SCHERER

Pour copie conforme
Le Maire,
S.SCHERER

Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20250922-DCM23-2025-DE
Date de télétransmission : 28/10/2025
Date de réception préfecture : 28/10/2025

affiché le 28/10/25